PARLEMENT FÉDÉRAL

CHAMBRE DES COMMUNES

SÉANCE D'HIER

La séance est ouverte à 3 heures.

Le bill concernant la compagnie du chemin de fer de Belleville et lac Michigan, transmis du Sénat, est lu pour la première fois.

Le traité des pêcheries

La chambre se forme en comité afin de prendre en considération le bill concernant le traité des pêcheries.

L'honorable M. BOWELL, en réponse à une observation de M. Mitchell, dit qu'on n'a pas introduit de nouveaux règlements de douane, mais que l'on a fait observer la loi strictement.

L'honorable M. MITCHELL dit qu'un Acte a été adopté par le parlement autorisant la saisie de bâtiments dans des circonstances auxquelles la loi, telle qu'elle existait alors, ne s'appliquait pas.

L'honorable M. THOMPSON répond que ce n'était pas des réglements de douane et que de plus, aucun bâtiment n'a été saisi en vertu de cet Acte.

M. EDGAR prétend que, dans plusieurs cas, on a saisi des bâtiments ou imposé des amendes illégalement.

L'honorable M. FOSTER— L'honorable député d'Ontario prétend qu'un bâtiment a été saisi et que le capitaine a payé une amende de $200 parce qu'il était débarqué pour remettre les effets d'un des hommes de son équipage, qui était mort en mer, à la famille du défunt.

Voici les faits. Ce bâtiment était entré dans le port pendant une tempête. Un jour dix hommes débarquèrent sans en avoir obtenu la permission des autorités douanieres, et c'est pour cette seule raison que l'amende de $200 a été imposée. C'est le lendemain du jour où ces hommes étaient débarqués, que le capitaine descendit à terre pour remettre les effets du matelot qui était mort à son bord à la famille de ce dernier. Il n'a pas été condamné à l'amende pour cela.

L'honorable député d'Ontario a cité aussi le cas du capitaine Meteo Ross. Or, ce dérnier a donné un affidavit qui contredit en tous points la déclaration que l'honorable député a faite hier.

Le capitaine Ross déclare qu'il a été bien traité et qu'on lui a même permis de faire sa déclaration à la douane après les heures réglementaires. Il n'a jamais dit, comme on le prétend, que le percepteur des douanes avait refusé de lui donner un certificat et qu'on l'avait forcé de prendre la mer pendant une tempête.

Je pourrais, dit le ministre de la marine, citer encore plusieurs autres cas semblables pour démontrer la fausseté des accusations de l'honorable député d'Ontario.

M. EDGAR—Je ne retirerai pas un seul mot de ce que j'ai dit.

UNE VOIX—Nous ne nous attendions pas à cela de votre part, non plus.

Relativement à la clause du traité permettant aux batiments de pêche américains de se ravitailler dans les ports canadiens et à celle concernant l'octroi de licences, M. DAVIES prétend qu'on pourra acheter de l'appât en vertu de ces clauses, lesquelles permettront aux pêcheurs américains de faire des ports canadiens la base de leurs opérations, chose qui serait, suivant ce que le ministre de la justice a déclaré, ruineuse pour nos pêcheries dans les eaux intérieures.

L'honorable M. THOMPSON répond qu'il ne veut pas engager une discussion légale à ce sujet.

La clause citée ne fournira pas aux pêcheurs américains l'occasion de faire des ports canadiens la base de leurs opérations, vu qu'ils ne pourront se ravitailler ou se procurer des licences qu'au voyage de retour, lorsque la pêche sera terminée.

M. DAVIES dit que si cette clause comprend l'équipement des vaisseaux de pêche, on a fait aux américains toutes les concessions qu'ils désiraient.

Sir Charles TUPPER—Si nous étions à négocier le traité, je m'expliquerais le raisonnement de l'honorable député, mais, dans les circonstances, le pire ennemi des pêcheurs canadiens n'aurait pu suivre une ligne de conduite plus nuisible aux intérêts de ces derniers que celle que suit le député de Queen.

Nous ne sommes pas à décider maintenant si nous accepterons le traité ou non. La chambre, à l'unanimité, l'a ratifié et l'honorable député sait parfaitement qu'il ne peut le modifier en rien et que vu la position qu'il occupe au barreau, ses paroles seront citées à l'appui des réclamations des pêcheurs américains.

M. DAVIES répond que le ministre des finances le blâme injustement. Je désire simplement savoir, dit-il, quel sens la commission des pêcheries a donné à cette clause. Nous voulons agir d'une manière honorable envers les Etats-Unis et je considère qu'il est indigne du gouvernement et du parlement d'essayer à faire accepter ce traité avant qu'on en saisisse toute la portée.

Sir Richard CARTWRIGHT—Je désirerais savoir si on est sérieux ou non. Nous avons ratifié le traité de force.

Sir Charles TUPPER fait remarquer que l'honorable député de Queen, M. Davies, après avoir étudié avec soin les dispositions du traité, a dit "Le traité a été accepté."

M. MACKENZIE—Est-ce qu'il n'y a pas d'alternatives pour résoudre la difficulté?

Sir Charles TUPPER—Quelle serait l'alternative?

M. MACKENZIE—De rejeter le traité.

Sir Charles TUPPER—L'honorable député aurait pu voter contre la ratification du traité, eut-il été le seul à le faire. La seule alternative qui reste serait de le rejeter, nous ne pouvons le modifier en rien.

L'honorable depute de Queen a dit "ce traité a été accepté et, moi pour un, j'espère que le parlement n'adoptera aucune mesure pour le rejeter"; cependant, avec tout le poids de son influence comme membre du barreau, il se sert aujourd'hui d'un langage qui peut être très nuisible aux intérêts des pêcheurs canadiens (Ecoutez! Ecoutez!)

Advenant six heures, la séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR

Suite du débat

L'honorable M. MITCHELL dit qu'il ne s'était pas oppose à la ratification du traité, parce qu'il s'agissait de régler les difficultés survenues entre les deux pays. L'Angleterre ne pourra revenir sur sa décision et réclamer les droits dont nous jouissions avant que ce traité fut conclu.

M. WELDON (Saint-Jean, N. B.) est d'opinion que certaines clauses du traité devraient être plus explicites.

Sir Charles TUPPER dit que le témoignage d'un plénipotentiaire devant une cour de justice quant à l'interpretation d'un traite n'aurait pas plus de poids que celui d'une autre personne. La cour s'en rapporterait aux termes mêmes du traite et non pas à l'interprétation qu'on pourrait lui donner, et le traité serait pris dans son ensemble pour l'interprétation d'une clause en particulier.

Le comité lève sa séance et rapporte le bill, qui est lu pour la troisième fois et adopté.

L'Acte concernant le revenu

Sir Charles Tupper propose la deuxième lecture du bill pour amender l'Acte du revenu consolidé et de l'audition des comptes publics.

On propose par ce projet de loi, dit-il, de porter les appointements de l'auditeur général à $4,000. Depuis que cette charge a été créée, en 1878, une surveillance plus active a été exercée sur les divers départements et celui qui la remplit s'est acquitté de ses devoirs d'une manière qui lui a mérité la confiance du gouvernement.

Parlant des réductions qui ont été faites, le ministre des finances cite celles de $23,000 dans les comptes des élections de 1887, et de $61,000 dans les comptes concernant la franchise électorale.

M. MILLS fait observer qu'une des clauses du bill pourvoit à ce que les dispositions de l'Acte concernant la mise à la retraite des employés du gouvernement s'appliquent à l'auditeur général. Cette clause placera l'auditeur sous le contrôle du gouvernement au lieu de le placer au nombre des employes de cette chambre.

Sir Charles TUPPER—Cela a été fait dans le but de procurer à l'auditeur les privilèges accordés par cet Acte. Je saisis le sens de l'observation que vient de faire l'honorable député de Bothwell et la clause sera amendée afin qu'elle ne puisse soulever d'objections.

Le bill est lu pour la deuxième fois.

Le bill pour amender l'Acte concernant les bateaux passeurs est lu pour la troisième fois.

La Chambre se forme en comité.

Sir Charles TUPPER, en expliquant la proposition aux fins de prolonger le délai accordé pour compléter la construction du chemin de fer maritime de Chignecto, dit qu'un ingénieur anglais distingué, a déclaré que ce projet était praticable si l'on pouvait se procurer des capitaux.

Le comité rapporte la résolution, puis un bill basé sur la dite résolution est déposé et lu pour la première fois.

Le bill déposé par l'honorable M. Bowell pour amender le chap. 32 des statuts revisés concernant les douanes est lu pour la deuxième fois.

Une résolution concernant les douanes, rapportée par le comité, est inserée dans le projet de loi.

La séance est levée à 11.40 heures.

PROVINCE DE QUÉBEC

SAINT-ALEXIS—M. Ernest Piquette, cultivateur de Saint-Alexis et grand planteur de tabac, avait déjà le 28 mars dernier, du tabac à trois feuilles dans ses couches chaudes.

C'est un cas qui se produit très rarement ici.

HULL—M. John Snow, arpenteur, autrefois de Hull, est mort à Ottawa.

—M. Paul T. C. Dumais repartira prochainement pour faire de nouveaux arpentages dans le Nord-Ouest.

—Les bateaux à rames ont commencé le service régulier entre Ottawa et Hull.

—Les funérailles de Mme Dupuis ont eu lieu, samedi matin, à Hull, au milieu d'un concours considérable de personnes. La congrégation Sainte-Anne assistaint en corps.

L'ASSOMPTION—Nous avons appris avec peine la mort de Madame Marie Melina Levesque, épouse de Stanislas Jobin, et sœur de MM. les abbés J. L. M. Levesque, curé de Garthby et Jos. Levesque, curé de Saint-François-Xavier de Brompton. Les funérailles ont eu lieu ici lundi le 26 courant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. l'abbé Jos. Levesque officiait assiste de M. l'abbé J. L. M. Levesque comme diacre. Au chœur on remarquait MM. les abbés Dorval, supérieur du collège de l'Assomption, Gaudet, directeur, Villeneuve, procureur, Dupres, ancien curé et une foule d'autres.

QUEBEC—Les autorités se sont occupées de l'empoisonnement dont un homme de Saint-Sauveur a été accusé, l'autre jour, et, sur le rapport du médecin qui a été chargé de faire l'analyse du potage dans lequel on disait que du poison avait été mis, la police a arrêté un nommé F. X. Curodeau, épicier, de Saint-Sauveur, qui a été amené devant le juge Chauveau, qui a commencé une enquête. Une jeune fille de 14 ans, que les époux Curodeau avait adoptée, est le principal temoin dans cette affaire. Elle a vu, dit-on, le mari verser le poison dans le potage que la femme Curodeau aurait mangé si elle n'eut pas été avertie. Cette dernière est maintenant à Montréal.

RICHMOND—La ville de Richmond a célébré, le 13 avril, l'inauguration de l'éclairage à l'électricité, systeme Thamson-Houston.

Ce fut grande fête à cette occasion. Le soir, aussitôt que l'électricité eut lancé pour la premiere fois ses rayons par toute la ville, une procession s'organisa et parcourut les principales rues. A la tête marchait la fanfare qui jouait des airs joyeux et variés à chaque lampe électrique.

Comme l'électricité n'était mise en opération que par une faible machine, les lampes n'étaient pas très nombreuses, mais dans quelque temps l'éclairage sera plus complet. On est à faire des travaux pour que l'électricité soit mise en opération par un pouvoir d'eau et ces travaux seront bientôt termines. MM. les conseillers étaient les instigateurs du projet et ils méritent des félicitations pour avoir mené cette entreprise à bonne fin.

L'honorable M. Hatchner, MM. C. P. Cleveland, Dubrule et les membres de la compagnie électrique du comte de Richmond ont aussi droit à la reconnaissance de leurs concitoyens, pour avoir doté la ville d'une amélioration si importante.

SAULT-AU-RECOLLET—Le petit village de Pont-Viau vient de perdre un de ses respectables citoyens, dans la personne de M. Noe Lajeunesse. M. Lajeunesse est mort presque dans toute la force de la vie, à l'age de 37 ans. Ses derniers moments ont été édifiants et vraiment ceux d'un bon chrétien, et il était heureux de mourir muni des derniers sacrements et consolations de la sainte Eglise catholique. Que Dieu ait pitié de son âme!

Un service solennel a été chanté dans l'église du Sault-au-Récollet, parée pour la circonstance de ses ornements de deuil. L'officiant était M. F. Rochette, curé du lieu, assisté de diacre et de sous diacre. Le chœur de chant, sous la direction du Rév. J. Uld. Brulé, vicaire de la paroisse, a très bien rendu la messe de *requiem* harmonisée.

On a déposé le corps du défunt dans le cimetiere de la paroisse.

—Nos prêtres nous ont annoncé la visite pastorale de Mgr Fabre pour le 23 mai prochain. Ce sera la premiere visite de Sa Grandeur, dans la paroisse du Sault-au-Recollet, comme archevêque de Montréal. On lui prepare une grande demonstration.

—On a organisé ici un chœur de chant, et, sans nous tromper, nous devons dire qu'on a très bien reussi. Souvent, le dimanche surtout, on nous donne du beau chant et de la belle musique. Messieurs les chantres, après quelques exercises, ont aussi reussi à former un chœur pour la messe de *requiem* harmonisée: ce dont les paroissiens du Sault doivent être fiers; car, à l'avenir, moyennant une légère rémunération, les messes des morts pour les services ou enterrements seront chantées par nos propres chantres, en chœur, avec chant harmonisé. Voila qui est bien. Nos félicitations à qui de droit.

—On parle beaucoup de l'élection d'Hochelaga dans notre paroisse. On dit aussi que le candidat qui nous promettra de travailler efficacement pour notre chemin de fer, sera certain d'avoir la très grande majorité de la paroisse du Sault-au-Recollet.

—Il paraît que le rêve du correspondant de LA PRESSE, qui voyait les rails à quatre pieds sous la neige, est maintenant réalisé. Car la neige étant disparue, nous pouvons voir les rails en question, qui semblent ne demander qu'à se rendre utiles pour notre service. Ces rails sont vraiment pour notre chemin de fer, comme vient de nous l'assurer un des premiers employés du Grand-Tronc. Si nos amis contradicteurs pouvaient faire d'aussi beaux rêves pour le progrès de leur localité!!!....

—Les dernieres pluies ont fait disparaître la neige, et maintenant les chemins du Sault à Montréal sont dans un état assez propice. On circule aisément.

AUX AMATEURS DU SPORT!

Nous tenons l'entrepôt le plus considérable d'armes à feu, ammunitions, appareils de pêche et articles de SPORT de toutes sortes.

Voyez notre catalogue illustré et la liste de nos prix.

HUNTON & LIVING
IMPORTATEURS
334, RUE WELLINGTON, 334

Aux Constructeurs et au Public

Vu que je suis à la tête de deux fonderies cette année, je pourrai remplir promptement toutes commandes qui me seront adressées. Ouvrages en fonte à l'usage des constructeurs, pesées pour croisées, piliers et ouvrages de toute sorte exécutés d'une manière qui ne laisse rien à désirer. Dans votre propre intérêt, adressez vos commandes au

No 39 rue George, Ottawa, ou rue Bleury, Hull.

THOMAS LAWSON

DAMES NOS PILULES RÉGULATRICES FRANÇAISES sont en usage et recommandées par des milliers de Dames qui les emploient MENSUELLEMENT. Elles n'ont jamais failli; enlèvent les douleurs; assurent la régularité; sont douces, agréables au goût et d'un excellent effet. Paquets envoyés par la malle à l'abri de toute indiscrétion sur réception de $2.00. Toute correspondance est confidentielle. Adresse: COMPAGNIE DE MEDECINE DE TORONTO, B. P. Boîte 576, Toronto, Ont. 24-1—88-89

Atelier de Marbre et de Granit

OTTAWA.

Monuments, entourages de lots de cimetière. Les ouvrages, le lettrage et la sculpture sont faits par moi-même, et me permettent d'entreprendre des contrats à aussi bon marché qu'aucune autre boutique de marbrier de cette ville.

R. BROWN,
No 26, rue York

STEWART & FLECK, jr
Manufacturiers de toute description de
MACHINES pour MOULINS
Roues d'air, Engins à vapeur, Bouilloires, Chèvres (*derricks*), ouvrages en fonte pour Constructeurs, Colonnades, Pompes à vapeur et matériaux pour les Mineurs.
"VULCAN IRON WORKS"
RUE WELLINGTON, OTTAWA.
Toutes réparations exécutées promptement.
T. STEWART,
23-1-88—6m ALEX FLECK, JR

MOULIN A PLANER D'OTTAWA
Manufacture de Portes, Chassis et Jalousies
DE MOUNT SHERWOOD
Un assortiment des plus complets de lignes suivantes constamment en mains: Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Planchers, Lattes, Douves, Bardeaux, Bras et Poteaux d'escaliers, etc.
Tournage, découpage et sciage de toutes descriptions. L'endroit à meilleur marché dans la ville.
R. THACKRAY, Propriétaire,
Bureau, 241, Rue Sparks, Ottawa.
Connexion téléphonique. 17—1—88

ENTRPRENEUR
— DE —
POMPES FUNEBRES
Chariot neuf, très élégant, le plus beau dans toute la cité d'Ottawa
J. SENECAL
Coin des rues York et Dalhousie
Etablissement ouvert jour et nuit. Ordres exécutés avec promptitude.
Connexion téléphonique.

— POUR LA —
Figure, les Mains, la Peau et le Teint en général
Crème de Miel et d'Amende de Hinds, Gelée de Concombres et de Roses de Moloderma.
Un assortiment complet et nouveau des articles de toilette ci-dessus venant d'être reçu.
R. A. McCORMICK
CHIMISTE ET DROGUISTE
75 RUE SPARKS
Prescriptions pour médecins et familles préparées avec soin.
Communication téléphonique 1-2-88

Pritchard & Andrews
Si vous voulez faire Réparer vos Balances — ou — Inspecter vos Poids allez chez le soussigné
Etampes en Caoutchouc, Sceaux, Timbres pour dates et pour étiquettes.
Chèques et Billets en cuivre et en acier.
Presses à Sceaux et Mémorials.
Outillage pour Relieurs, Rouleaux, etc
Etampes en Acier.
PRITCHARD & ANDREWS
GRAVEURS EN GENERAL
No 175 RUE SPARKS

TAPISSERIE!
Tapisserie de manufacture Anglaise, Française, Japonaise, Belge, Américaine et Canadienne, à des prix variant depuis
4 Cts LA PIECE EN MONTANT
Je puis assurer que mon assortiment est dix fois plus complet en cette ligne que ceux d'Ottawa combinés.
Wm. HOWE
Edifice Howe, rue Rideau, et 398 rue Cumberland.

G. PHILBERT
IMPORTATEUR
— DE —
TAPISSERIES
AMERICAINES, ANGLAISES ET ECOSSAIS
Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrice, Ottawa
PEINTURE
TAPISSERIES,
PEINTURES PREPAREE
HUILE
MASTIC
PINCEAUX,
VITRES, etc
ARTICLES DE PEINTRE EN GENERAL

AU TEMISKAMING
— PAR —
JOSEPH TASSÉ
Brochure de 20 pages in-80
10 cts L'EXEMPLAIRE
En vente au Bureau du CANADA

Fonderie de Hull
Le soussigné vient de faire l'acquisition de la fonderie de Hull et est maintenant préparé à exécuter toutes sortes d'ouvrages dans la ligne de fonderie, pièces légères ou pesantes de toutes dimensions, au plus bas prix.
M. Lawson est un homme pratique qui a eu plusieurs années d'expérience, et garantira tous ses ouvrages faits à son établissement.
T. LAWSON
Rue Brewery, Hull,
Rue George, Ottawa.

AVIS AUX MERES — Le "SIROP CALMANT DE MRS WINSLOW" devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très agréable au goût. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le Sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez aucune autre préparation.

Grande Reduction
— DANS LES —
Manteaux de Dames, Dolmans, Circulaires doubles en fourrure, Boas, Manchons, Colliers Russes, Pagodes, Gants, Mitaines de toutes especes de Pelleteries, Raquettes, Traînes Sauvages, Souliers mous, etc., Au dessous du prix coutant.
Venez voir nos chapeaux de Printemps
JOS. COTÉ, 114 rue Rideau

MAISON SAINT-GEORGE
102 ET 104 RUE RIDEAU
Vins, Liqueurs, Eau-de-Vie et Cigars importés de premier choix.
Jugez par vous-même en venant nous faire visite. 1 12 87-88

HOTEL CANADIEN
CI-DEVANT OCCUPÉ PAR G. LATRIMOUILLE
Ce magnifique hôtel vient d'être acheté par M. John Johnston, ex-propriétaire du "Royal Exchange."
Les repas sont servis à toute heure, à la carte systeme européen, et sous la surintendence d'un cuisinier français de premiere classe.
Vins, claret, sauterne, champagne et liqueurs de première qualité.
Cet établissement vient d'être meublé à neuf; les chambres sont spacieuses et des plus aérées, faisant face au parc (Major's Hill).
L'entrée privée est sur l'avenue McKenzie et l'entrée générale du restaurant aux Nos 336 et 338 sur la rue Sussex.
JOHN JOHNSTON, Propriétaire

VENTE POUR CLORE
Tous les articles suivants:
FER, ACIER, OUVRAGES EN BOIS, RESSORTS ETC., ETC.
Les forgerons trouveront un grand avantage en nous faisant une visite.
J. D. HUNTON & CIE.,
331, rue Wellington
N.B.—Outils de menuisiers une spécialité.

Pour acheter
— DES —
Vêtements
Aux Conditions les plus Favorables
ALLEZ AU
Nos 269 et 271, rue Wellington
Où vous ne serez pas embarrassé de faire un choix, l'assortiment en magasin étant des plus complet.
J'achète et je vends au comptant seulement, de sorte que je puis vendre à meilleur marché que toute autre maison à Ottawa.
Conditions: Au comptant seulement.
P. O'REILLY

PLOMBAGE
CHAUFFAGE et TOITURES
F. G. JOHNSON & CIE
Ingénieurs et poseurs d'appareils de chauffage, de tuyaux en fer, en plomb et travaux en cuivre.
Chaudronneries en cuivre. Valves, *Inspirateurs* et Bouilloires.
Wrenches, Asbestos, Caoutchouc, nettoyeurs de tubes national.
Feutre pour recevoir les tuyaux à vapeur et les bouilloires.
Lieux d'Aisence, Eviers et bains, etc.
Couvertures en "Canada Plate" et tôle galvanisée.
Agents pour engins de Pease combinés à air chaud.
558, RUE SUSSEX, 558
En face de la rue George.

S. ROGERS & SON
Entrepreneurs de Pompes Funèbres
ET EMBAUMEURS
15 et 17 rue Nicolas, résidence au 2e étage
COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES

Chemin de fer Intercolonial

Route de la Malle Royale, des Passagers et du Fret entre le Canada et la Grande-Bretagne, et route directe entre l'Ouest et tous les points du bas du Saint-Laurent et de la baie des Chaleurs, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Ile du Prince Edouard, le Cap-Breton et Terre-neuve.

Des nouveaux et élégants chars-palais gréés de buffet et chars-dortoirs font partie de chaque train-express.

Les passagers qui s'en vont en Angleterre ou sur le continent européen, en partant de Montréal par le train du soir le jeudi, peuvent prendre le paquebot de la malle chaque Samedi avant-midi à Halifax.

Les expéditeurs de grains et de marchandises trouveront au port d'Halifax des élévateurs de première classe, des maisons d'entrepôt et toutes les commodités désirables pour l'embarquement de leurs effets.

Depuis des années, l'expérience a démontré que l'Intercolonial et les lignes de paquebots qui font le service entre Halifax et Londres, Liverpool et Glasgow, aller et retour, constituent la voie la plus rapide entre le Canada et l'Angleterre pour le transport du fret.

Toutes informations relatives aux taux de transport de fret et de passagers peuvent être obtenues en s'adressant à

E. KING, agent de billets,
27, rue Sparks, Ottawa.

ROBERT B. MOODIE, agent pour les passagers et le fret de l'Ouest, 93 édifice Rossin, rue York, Toronto.

D. POTTINGER,
Surintendant Général.

Bureau du Chemin de Fer,
Moncton, N. B., 22 Nov. 1887. } 1a

CARTES PROFESSIONELLES

Macdougall, Macdougall & Belcourt
AVOCATS, PROCUREURS, ETC.,
Ontario et Quebec
SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA
HON. W. MACDOUGALL, N. A. BELCOURT, LL.M
FRANK M. MACDOUGALL.

O'Cara & Remon
AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC.
Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRES DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'CARA, C. R. E. P. REMON

McIntyre, Lewis & Code
Avocats, Solliciteurs et Notaires
Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.
Bureau: Au dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.
Argent à prêter sur propriétés foncières.
A. F. McINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montreal.
J. TRAVERS LEWIS, Solliciteur de la Banque Union.
R. G. CODE. 28-1-88

GEO. McLAURIN, L. L. B.
AVOCAT, Etc.
Bureau: 19 rue Elgin, Ottawa.

J. P. FISHER
AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.
Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.
SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA ON

McVeity & Henderson
AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.
Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.
TAYLOR McVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Suprême et le Parlement.
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY

W. J. CODE
Avocat, Solliciteur, Etc.
SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA, ONT.
— ARGENT A PRETER —

Bradley & Snow
AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.
R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.
Argent à prêter à 6% avec privilège de remboursement en aucun temps.

GUNDRY & POWELL
Avocats, Solliciteurs, Etc.
AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS
Bureau: 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel
Arthur W. Gundry F. C. Powell.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD
Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc.
Agents pour la Cour Suprême, le Parlement les Départements Publics, etc.
— ARGENT A PRETER —
Bureaux: Scottish Ontario Chambers, Ottawa Kemptville, Ontario.
JOHN HODGINS GEO. E. KIDD
ALEX. C. RUTHERFORD

BRAGER D'INFORMATION DES MARCHANDS DETAILLEURS
LINDEN & COLE
Comptables, Collecteurs et Agents Mercantiles
No 40½ RUE ELGIN, OTTAWA
Loyers et dettes collectés, livres ajustés et audités.
B. LINDEN. W. A. COLE

Dr FISSIAULT
— DENTISTE —
25 RUE SPARKS
Occupera au mois d'Avril l'ancien bureau du Dr. Nolin, coin des rues Sussex et Rideau.
Heures de bureau, de 9 à 5 heures.

GEORGE COX
LITOGRAPHE, GRAVEUR, CLICHEUR ET MEDAILLEU
35 RUE METCALFE,
OTTAWA, ONTARI

CHS. DESJARDINS
AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER
Hotel Russell, No 26 rue Sparks
— OTTAWA —
Représente la CITIZEN, départements du Feu, la Vie et des Accidents; aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de premiere classe.
Capitaux réunis: - - - $40,000,000
Marchand de Boyaux à incendies et toutes especes de marchandises en caoutchouc, commandees reçoivent une attention immediate.
M. Desjardins donne une attention toute speciale aux affaires d'assurance

LAURENT DUHAMEL
ETAL DE MARCHE BY.
Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail: mouton, porc, saucisses, etc. Comme par le passé, M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

L. N. LOYER
Nouveau magasin de Vins, Liqueurs et Epiceries
No 165, coin des rues Sussex et Clarence, Ottawa.
M. Loyer tient constamment à son magasin tout ce qui constitue la ligne d'épiceries dans ses moindres détails. Il espère par sa prompte attention et sa courtoisie envers le public, mériter une large part de patronage. 21 11 87-1a

W. E. BROWN
MANUFACTURIER ET MARCHAN
— DE —
CHAUSSURES EN GROS!
A transporté son établissement au
No 61, RUE RIDEAU
19 11 87-88 (Porte voisine de M. Wall, épicier

Isidore Despatie
PLATRIER
141—RUE KING—141
OTTAWA 23 11 87-87

Pour MESSIEURS SEULEMENT
A LOUER
De confortables chambres meublées à l'Hôtel INTERNATIONALE, 12 et 14 rue George, avec connexion au restaurant
J. W. LANCTOT,
1 87-3 Propr. étair

LOTERIE NATIONALE DE COLONISATION
Sous le patronage de M. le curé A. Labelle
Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la province de Québec.
Fondée en Juin 1884, sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict., chap. 36.
LE ONZIEME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE
Classe D. } MERCREDI, 18 AVRIL 1888, A 2 HEURES P.M.
Valeur des Lots, - - - $60,000
1ère SERIE { Valeur des Lots, - - - - $50,000 / Gros Lot: Un immeuble de - 5,000 } $1.00 le Billet
2me SERIE { Valeur des Lots, - - - - $10,000 / Gros Lot: Un immeuble de - 1,000 } 25 cts le Billet

DEMANDE DE BILLETS
Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent.
Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité, à moins d'une autorisation spéciale.
M. Lefèvre voudra bien expédier à l'adresse ci-dessous,
à S. E. LEFEBVRE, Montréal, Canada.
..... billets de 1re série à $1.00.
..... billets de 2me série à 25 s.
La somme de $..... est ci-jointe.
ADRESSE
Nom .....
Rue ..... No .....
ou Boîte du Bureau de Poste No .....
Localité .....
REMARQUE—Pour vous servir de cette formule de Demande de Billets, enlevez-la et mettez-la avec l'argent dans une enveloppe adressée à S. E. Lefebvre, 19 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada. L. A. Trépanier, No 351 rue Saint-Patrice, agent pour Ottawa.

GRANDE VARIETE
— DE —
CHAPEAUX
FRANCAIS,
ANGLAIS,
AMERICAINS et
CANADIENS, Etc.,
— CHEZ —
JOSEPH COTE
114 — RUE RIDEAU — 114
OTTAWA.

NOUVEAUX MEUBLES
Venant d'etre recus
— CHEZ —
HARRIS & CAMPBELL
Notre nouveau dépôt de meubles, maintenant exposé à notre magasin, rue O'Connor, se compose du plus bel assortiment de meubles pour salons, chambres à coucher, pour les bureaux, etc., etc.
Nous appelons l'attention particulière du public sur nos importations de
CHAISES ET BERCEUSES
DE VIENNE, AUTRICHE
Que tout le monde s'empresse de venir les voir
Nos meubles sont les plus recherchés sur le marché où ils méritent d'être vus de tous.
Nous avons tout récemment mis un nouvel engin dans notre atelier, qui nous permettra de remplir les ordres à l'entière satisfaction des acheteurs, et à des prix extrêmement réduits.--Un escompte libéral sera accordé à tous les acheteurs.
Effets délivrés avec exactitude et entière satisfaction.
HARRIS & CAMPBELL
RUE O'CONNOR
Près de la rue Sparks.

Manufacture de VOITURES!
ROYALE
LÉVEILLÉ & MATHÉ
PROPRIETAIRES
Nous désirons informer le public que nous avons fait l'acquisition du poste d'affaires de S.D THOMPSON, dans la branche de carrosserie, plus spécialement voitures légères, Sulkeys, etc. Etant arrivant de Chicago et des autres villes américaines nous avons puisé de grandes connaissances dans notre état, nous sommes en mesure de garantir entière satisfaction. Nos ouvriers sont tous des plus habiles et travaillent sous notre direction; les matériaux employés sont aussi les meilleurs que l'on puisse se procurer et nos prix très bas.
Attention spéciale et prompte à toutes commandes, tel est le système que nous mettons en pratique dans toutes les branches de réparations.
56 RUE DALY - - 19 ET 21 RUE STEWART

AVIS! Le meilleur endroit à Ottawa pour acheter des patins et articles de quincailleries est le fait de quincaillerie, c'est
PATINS!
Chez Thos. Birkett, 115 rue Rideau
P. S.—1,000 paires de Patins de tous prix et de toutes les grandeurs; 1,000 Clochettes pour sleigh. Venez et voyez par vous-mêmes. 21 11 87-1

COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE
E. B. EDDY & Cie
(LIMITEE)
ETABLIE EN L'ANNEE 1854. INCORPOREE EN L'ANNEE 1883
HULL, P. Q.
Manufacturiers et Marchands en Gros de
BOIS DE CHARPENTE
Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Ouvrages de Maisons, Etc, Etc, Etc
Seaux, Baquets, Planches à laver, Boites et Caisses d'emballage,
ALLUMETTES "TELEGRAPHE" DE PREMIERE QUALITE
16—1—88—q